

**Madame Odile MAURIN**  
**Pour le Collectif NI PAUVRE NI SOUMIS**  
6, chemin du Mirail  
31100 TOULOUSE

Groupe Toulouse Pour Tous

*Jean-Luc Moudenc*

regu 12/3/09

Toulouse, le **9 MARS 2009**

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier récent.

C'est vrai que la formulation de la réponse ministérielle datée du 12 janvier, reprise par une maladresse de forme que je vous prie d'excuser dans mon courrier de transmission du 27 janvier, peut prêter à confusion.

Il ne s'agit bien évidemment pas des ressources du collectif pour le financement de ses propres actions qui en est question, mais les ressources des personnes atteintes de maladies invalidantes ou souffrant d'un handicap.

« Le nombre élevé de demandes » que je reçois, que vous évoquez n'est pas en cause ainsi qu'en témoigne le libellé de mon courrier initial au Ministre, daté du 15 décembre 2008.

Ce courrier, lui, n'est pas sujet à confusion, ainsi que vous avez dû vous-même le relever.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous,  
Jean-Luc Moudenc*

**Jean-Luc MOUDENC**